

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
CANTON DE GUILLESTRE
COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS**

Séance du Conseil Municipal du 26 Avril 2021

Délibération N : 20210426-08

OBJET : Groupement de commande pour les travaux de rénovation des réseaux AEP et de mise en séparatif du réseau d'Eaux Usées au quartier de l'Adroit-Pelvas.

L'an deux mil vingt et un, le 26 du mois d'Avril le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCATION : 20/04/2021

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 15

Chrystelle CERUTTI — Dominique LEPAS – Alexandre RENIE – Nicolas CRUNCHANT — Philippe RIBOT – Joël GAUCHE – Nicolas TENOUX – Emmanuel MIEGGE – Florian BOURCIER – Pauline ROUX – LACROIX Charles – Philippe BOULET – Marie-Hélène FAROUZE – Carine AUDIER-MERLE – Florent BUES.

POUVOIRS : 0

NOMBRE DE VOTANTS : 15

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Hélène FAROUZE

Le Maire expose que par délibération n° 20210426-06 adoptée ce jour en séance, le Conseil Municipal a confié à la Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras la réalisation des travaux d'investissements suivants : « Mise en séparatif du réseau d'eaux usées par création d'un réseau d'eaux pluviales sur le quartier de l'Adroit-Pelvas ».

Parallèlement, la commune projette également de rénover son réseau d'eau potable sur ce secteur et assurera la maîtrise d'ouvrage pour les travaux « eau potable ».

Le Maire propose donc de constituer un groupement de commande avec la Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras pour les travaux de rénovation des réseaux d'adduction d'eau potable et de mise en séparatif du réseau d'Eaux Usées au quartier de l'Adroit-Pelvas.

Il précise qu'il convient de nommer 3 membres du Conseil Municipal pour représenter la Commune au sein de la commission des marchés du groupement de commande. Messieurs Florian BOURCIER, Emmanuel MIEGGE et Nicolas TENOUX sont candidats pour participer à cette commission.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, et après en avoir délibéré et voté par 15 voix pour,

APPROUVE l'exposé du Maire,

DECIDE de constituer un groupement de commande avec la Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras pour les travaux de rénovation des réseaux d'adduction d'eau potable et de mise en séparatif du réseau d'Eaux Usées au quartier de l'Adroit-Pelvas.

AUTORISE le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande pour les travaux de rénovation des réseaux d'adduction d'eau potable et de mise en séparatif du réseau d'eaux usées sur le quartier de l'Adroit-Pelvas.

NOMME Messieurs Florian BOURCIER, Emmanuel MIEGGE et Nicolas TENOUX pour représenter la commune au sein de la commission des marchés du groupement de commande.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an susdits.

Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT



Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.